

Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
A l'attention de M. Olivier DUSSOPT
127, rue de Grenelle
75007 PARIS 07

Copie :
Monsieur le Préfet de la Nouvelle Aquitaine
Service Insertion - DREETS Nouvelle Aquitaine

Pessac, le 08 mars 2023

Monsieur le Ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion,

Nous, INAE, Inter-réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique, composé des principaux réseaux nationaux et régionaux de l'Insertion en Nouvelle Aquitaine, représentant plus de 480 Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) fin 2022, tenons ce jour à vous faire part des inquiétudes remontant des différents territoires quant à la programmation des volumes d'aides aux postes pour 2023 dans les CDIAE des 12 départements de la Nouvelle Aquitaine.

La programmation actuelle des conventionnements 2023 prévue par l'instruction N° DGEFP/MIP/METH/MPP/2023/14 de février 2023, proposant de reconduire le volume d'ETP conventionné sur la **base du réalisé 2022** présente un risque non négligeable pour bon nombre de structures.

En effet, derrière un conventionnement en équivalent temps plein se trouve des hommes et des femmes physiquement présents dans les structures. Un grand nombre de nos structures d'insertion engagent des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) sur des contrats de quatre ou six mois minimum, selon leur conventionnement de l'année précédente.

La politique conduite actuellement risque d'avoir des **effets de réajustement** sur le deuxième semestre et d'impacter négativement le nombre de salariés en parcours embauchés, mais également le développement économique des structures engagées sur des activités et des marchés nouveaux. (Maraichage, Economie Circulaire,) et des investissements sur de nouveaux outils de production. Le développement dynamique de ces dernières années lié au Pacte Ambition IAE connaît aujourd'hui un véritable coup d'arrêt.

De plus, à titre de comparaison, l'IAE en Nouvelle Aquitaine représente environ 11% du nombre de structures SIAE conventionnées à l'échelle métropolitaine.

Au regard de la programmation 2023, l'enveloppe allouée à notre région représente moins de 9% de l'enveloppe totale métropolitaine, connaissant même une baisse de plus de 800 000 € en 2023.

Par ailleurs, en termes d'innovation et d'activité, la Nouvelle Aquitaine a toujours été pionnière sur nombre de dispositifs ou organisations préconisés notamment par le rapport IGAS.

Citons par exemple le déploiement des sas d'entrée dans l'IAE comme le dispositif « Premières Heures » déployé dans plusieurs départements en Nouvelle Aquitaine, ou encore la valorisation des compétences acquises durant un parcours d'insertion par l'utilisation notamment de l'AFEST (Action de formation en situation de travail) ou le déploiement prochain d'une plateforme régionale pour l'utilisation d'Open Badges.

Enfin la dynamique lancée sur ces dernières années a permis de construire de multiples partenariats avec les secteurs en tension comme les métiers de l'autonomie, la logistique et le transport mais également investir des filières durables comme le réemploi (par exemple le démantèlement de panneaux photovoltaïques en Gironde par une de nos SIAE), de bio déchets, de maraichage, ou de matériaux du bâtiment.

Nous voulons vous alerter sur le fait, qu'au regard de ces arbitrages budgétaires, nous sommes très inquiets sur la pérennité de la dynamique engagée au sein de ces employeurs de territoire, solidaires et inclusifs.

Notre inter réseaux INAE, reste bien évidemment en contact avec les services déconcentrés de votre administration pour piloter au mieux le déploiement et nous serons réactifs en cas de demandes supplémentaires pour soutenir l'augmentation budgétaire 2023 au regard des arguments présentés ci-dessus.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir recevoir nos plus respectueuses salutations.

Pour INAE, Bruno KONRAD, Président

Bruno KONRAD
Président

INAÉ - Siège Social
Centre Régional Vincent Merle
102 Av. de Canéjan – 33600 PESSAC
05.57.89.01.10 - N° OF : 75331059433
Siret : 823 810 106 00018

INAÉ

N° SIRET 823 810 106 00018
Code APE 9499Z
www.inae-nouvelleaquitaine.org

Siège social

Centre Régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan - 33600 PESSAC
05 57 89 01 10 - contact@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Poitiers

6 bis rue Albin Haller
86000 POITIERS
05 49 88 07 29 - contact.poitiers@inae-nouvelleaquitaine.org

Site de Limoges

Maison régionale de l'Agriculture - 2 boulevard des Arcades
87100 LIMOGES
05 55 35 89 57 - contact.limoges@inae-nouvelleaquitaine.org



Jean Philippe BURJADE,
Président



Ludovic MARIE,
Président



Jean Pierre RUSSEIL,
Président



Michel BELLAIR,
Président



Bernard DÉCHE,
Président



Fabienne POUYADOU,
Relais régional Nouvelle-Aquitaine

